

COMMUNIQUE DE PRESSE

Manifeste pour une autre politique de l'habitat dans les territoires dits « détendus »

Le « Manifeste » réunit, à l'initiative de l'USH de Bourgogne, les organismes Hlm des cinq régions Auvergne, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine, confrontées aux conséquences du recul industriel et démographique de certains territoires, sur les politiques publiques et privées de l'habitat.

Le Manifeste exprime la conviction qu'une autre politique de l'habitat est indispensable dans ces territoires pour garantir :

- l'égalité de tous les citoyens face aux disparités territoriales
- la possibilité pour les organismes, de continuer à remplir leur mission au service d'un développement durable des territoires.

Dans ce but, les organismes de ces territoires dits « détendus » demandent notamment :

- Que des contrats de territoire fixant les priorités *pour le parc public et privé* soient élaborés dans le cadre des futurs Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)
- Que la réhabilitation du parc soit définie à partir des objectifs stratégiques des organismes, des priorités des EPCI et de la réalité des marchés
- Que la démolition du parc obsolète soit intégrée dans les politiques locales pour que les bailleurs ne soient plus les seuls à porter la remise sous tension des marchés du logement.

Avec le soutien de l'Union sociale pour l'habitat et de la FNAR (fédération nationale des associations régionales d'organismes d'habitat social), le Manifeste porte la conviction qu'un programme d'actions à moyen terme est nécessaire pour mettre en place les conditions de réussite de cette nouvelle politique qui doit impliquer tous les acteurs de l'habitat et du développement économique.

Contacts :

USH de Bourgogne : Eric Philippart : 03 85 32 60 02

FNAR : François Salzgeber : 01 40 75 78 04

Présentation des Associations régionales Hlm



Les **Associations Régionales Hlm** regroupent localement les organismes Hlm présents sur le territoire régional.

Elles sont membres de la **Fédération Nationale des Associations Régionales** (FNAR) et de l'**Union sociale pour l'habitat**, confédération nationale.

Véritables « *têtes de réseau* », les associations régionales ont en charge l'animation professionnelle - information, formation, mutualisation des connaissances, des expériences et des pratiques - mais aussi la représentation du Mouvement Hlm auprès des pouvoirs publics, des collectivités et de la diversité des acteurs de l'habitat.